

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

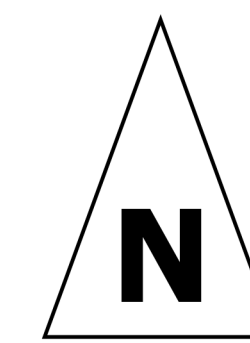
### 3 - Règlement d'urbanisme 2 - documents graphiques

a- Ensemble du territoire au 1 / 5 500e

### 12 - Commune de Torteron


P.L.U.i. :	Délibération du conseil communautaire en date de :
Approbation :	29 mars 2021

Bureaux d'études :	Patricia MORELLON Urbanisme	BIOS Environnement	TCS & BP architecture
--------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------



Liste des emplacements réservés

Numéro	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chautay	Parc	Commune
3	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Barres	Extension du cimetière et parking	Commune
6	La Guêrche-sur-Aubois	Équipement public	Commune
7	La Guêrche-sur-Aubois	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-Aubois	Voie de desserte de la zone AU	Commune
9	Jouet-sur-Aubois	Accès à la zone d'activités	Commune / CCPBELVA
10	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marselles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Menetou-Couture	Jardin du souvenir (cimetière)	Commune
14	Cours-les-Barres	Réaménagement de l'ancien étang	Commune
15	La Guêrche-sur-Aubois	Équipement public	Commune
16	Torteron	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cuffy	Équipement public et aire de covoiturage	Commune



**Légende**

- LES DIFFÉRENTES ZONES**
- Ua, Ub, UpA, Up : zone urbaine dense de centre-villes (Ua) et centre-bourgs (Ub, UpA, Up)
  - Ubi, Upi : zone urbaine inondable dense (Ubi), patrimoniale (Upi)
  - U : zone urbaine généraliste
  - Ui : zone urbaine généraliste inondable
  - Uc : Zone d'équipements collectifs
  - Ue : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
  - Uj : zone urbanisée de jardin inondable
  - 1Aub : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
  - 1Aue : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
  - 2Aub : zone à urbaniser différée généraliste
  - 2Auc : zone à urbaniser différée à vocation d'équipements collectifs
  - 2Aue : zone à urbaniser différée à vocation d'activités économiques
  - A : Zone agricole
  - Ab : zone agricole de biodiversité
  - Ah : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
  - Ae : Zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
  - N : Zone naturelle
  - Ni : Zone naturelle inondable
  - Nb : zone naturelle de biodiversité
  - Nbi : Zone naturelle de biodiversité inondable
  - Nc : Zone naturelle à vocation de carrière
  - Nci : Zone naturelle inondable à vocation de carrière
  - Nei : Zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
  - NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
  - NLI : Zone naturelle à vocation de loisirs inondable
  - NLC : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
  - Npv : Zone naturelle pour photovoltaïque au sol

- PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES**
- Emplacement réservé
  - Élément de paysage
  - Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
  - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
  - Éléments de la trame verte et bleue : réservoirs et corridors écologiques
  - Éléments de la trame verte et bleue : cours d'eau et zones humides
  - Éléments de paysage
  - Chemins à conserver et à créer
  - Éléments de la trame verte et bleue
  - ★ Éléments de paysage
  - ★ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
  - ◆ Éléments de la trame verte et bleue
  - ▲ Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

■ Limite des communes  
— Cours d'eau permanent